Gérald Darmanin : «L’attentat de Conflans est le premier d’un nouveau genre : c’est une vengeance ‘française’»

27/10/2020 à 6h33



«Islamo-gauchisme», dissolution du CCIF, «rayons halal»… Quelques jours après l’assassinat terroriste de Samuel Paty, «Libération» s’est entretenu avec le ministre de l’Intérieur. Il affirme : «*Ce qu’on cherche à combattre, c’est une idéologie, pas une religion*».

Diriez-vous que l’assassinat de Samuel Paty inaugure une nouvelle forme de terrorisme ?

Il faut bien comprendre cette quatrième génération du jihadisme. Car c’est celle qui frappera de nouveau sur le sol de la République. La première fut celle de Khaled Kelkal, les pères de l’islamisme. La deuxième, celle d’Al-Qaeda et la troisième, de l’Etat islamique. L’attentat de Conflans est le premier d’un nouveau genre : c’est une vengeance «française» et cela représente un point de bascule très important. **On ne se bat pas contre des gens qui ont été exportés par le conflit algérien, ni contre Ben Laden, ou des dingues regroupés dans un califat. On se bat contre nos concitoyens, nos voisins. L’assassin tchétchène était passé par les services publics de la République…**

Dans votre ancien parti, Les Républicains, beaucoup veulent élargir le champ d'interdiction du voile. N'est-ce pas aussi ce que prévoit votre arsenal contre le séparatisme ?

Non. Nous voulons juste que l'interdiction s'applique partout où elle devrait déjà s'appliquer. Donc aussi dans les délégations de service public qui sont arrivées après les grandes lois de neutralité. Pour que cela soit bien clair, nous disons que la neutralité des agents s'impose dans tout ce qui relève du service public ou de ses appendices. Ce n'est qu'une réaffirmation d'un principe très important. Pas une extension.

François Fillon prône une interdiction du voile lors des sorties scolaires, dans tous les établissements recevant du public et les universités. Qu'en pensez-vous ?

Nous n'avons pas à imposer la neutralité à quelqu'un qui n'est pas payé par le service public. Le foulard peut gêner, mais il ne faut pas pour autant l'interdire. […]

msn/Libération